



**PROJET PEDAGOGIQUE
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
SITUE A « Jouy »**

« Arts Attitudes »

Août 2011

SOMMAIRE

Présentation de la Communauté d'Agglomération Chartres métropole

Présentation de l'association et du projet éducatif des PEP

Présentation du projet Enfance-Jeunesse

Structure

Capacité d'accueil

Description des locaux

Présentation de l'équipe

Journée type

Rôles de chacun

Informations diverses

Tableau d'objectifs



PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHARTRES METROPOLE

La Communauté d'Agglomération Chartres métropole est née le 1^{er} janvier 2011, grâce à la volonté des élus de Chartres métropole, les Communautés de Communes de l'Orée de Chartres et du Val de l'Eure se sont associées pour réaliser un projet de développement commun. En rassemblant les moyens et les énergies, une communauté d'Agglomération permet, en effet, de mieux répondre aux besoins des habitants et d'œuvrer au devenir d'un territoire.

Aujourd'hui la Communauté d'Agglomération exerce de nombreuses compétences que les différents conseils municipaux ont choisi de lui déléguer. Vie économique, enfance et jeunesse (Orée de Chartres et Val de l'Eure exclusivement jusqu'en décembre 2013), animations culturelles, loisirs, transports, environnement ... Au travers des services qu'elle gère et des projets qu'elle initie, Chartres métropole contribue de manière essentielle au développement, à l'aménagement et à l'animation de notre bassin de vie, pour l'ensemble de ses habitants.

Une délégation de service publique a été signée entre la Communauté d'Agglomération Chartres métropole et l'Association Départementale PEP 28 pour s'occuper du secteur de l'Orée de Chartres. Celui-ci est étendu sur la moitié Nord Est – Sud Est du bassin de vie chartrain et regroupe 16 communes rurales d'environ 16 600 habitants (Berchères-les-Pierres, Berchères-Saint-Germain, Challet, Clévilliers, Coltainville, Corancez, Gasville-Oisème, Gellainville, Houville-la-Branche, Jouy, Morancez, Nogent-le-Phaye, Poisvilliers, Prunay-le-Gillon, Saint Prest et Sours).

Afin de permettre un accueil de qualité à tous les enfants et jeunes de 3 à 17 ans, un si vaste territoire a été découpé en trois pôles :

- au nord : Jouy (regroupant Berchères St Germain, Challet, Clévilliers, Coltainville, Gasville-Oisème, Poisvilliers et Saint-Prest)
- au sud : Morancez (regroupant Berchères les Pierres, Corancez, Gellainville, Houville la Branche) et Sours (regroupant Nogent le Phaye, Prunay le Gillon)

JOUY :

L'ancienne clinique achetée par la commune de Jouy transformée en restaurant scolaire et Centre de Loisirs mise à la disposition de la Communauté d'Agglomération a laissé place dès 2001 à un accueil de loisirs pour environ 70 enfants de 6 à 11 ans. Ce bâtiment a été agrandi par une extension adaptée à la tranche d'âge 3 à 5 ans, le centre étant ouvert depuis 2007 à ces enfants.

Intégrée au 1^{er} janvier 2009, la commune de Saint-Prest, dotée d'un fort potentiel d'enfants ouvre les locaux des écoles maternelles et primaires pour le mois de juillet.

MORANCEZ :

Transféré de l'école élémentaire à l'ancienne ferme de Chavannes réhabilitée et agrandie par la Communauté de Communes de l'Orée de Chartres en 2007/2008, l'accueil de loisirs se déroule, depuis l'été 2008, dans le cadre de ce patrimoine privilégié mis à disposition par Morancez.

SOURS :

Au mois de juillet, les locaux scolaires sont mis à disposition par la commune. Les autres périodes de vacances scolaires et mercredis se déroulent à Morancez avec un accueil à Sours et transport par car.

Poursuivant son soutien à l'animation enfance jeunesse, un budget annuel est consacré par la Communauté d'Agglomération à ce service. Il représente 50 % du coût de ces vacances laissant à la charge des familles 35 %, la CAF participant pour 15 %.

Pour conduire les actions Enfance-Jeunesse, les conseillers communautaires ont élu Jean-Pierre GORGES, Président, Maire de Chartres qui a confié à Christine GOIMBAULT, Vice-présidente, Maire de Saint-Georges-sur-Eure, la délégation à l'animation enfance-jeunesse. Sous l'impulsion donnée par les représentants des communes regroupées en sous-commission et commission enfance-jeunesse, Chartres métropole contribue à l'épanouissement des jeunes du territoire.

Le service est assuré en partenariat avec l'ADPEP 28 qui assure la gestion de ces accueils de loisirs à la suite d'un contrat, appelé délégation de service public, avec la Communauté d'Agglomération Chartres métropole





PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU PROJET EDUCATIF DES PEP

La Fédération générale

La première Guerre mondiale fait en France de nombreux dégâts tant sur le plan économique que humain. Les femmes des soldats, sans ressources, doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Par manque de revenus suffisants ou suite à des remariages, beaucoup d'enfants sont placés chez des membres de la famille.

Le pays tout entier est associé à cette douleur des familles. Les illustrations de l'époque, (timbres, cartes postales, dessins...) témoignent de la gravité de la perte humaine et des épreuves qu'elle leur impose. C'est alors que la société dans son ensemble, sensibilisée, participe à un élan de solidarité qui amène les corps de métiers (l'orfèvre, la bijouterie...) à créer des formes d'orphelinat industriel. De même, au sein des écoles publiques, des collectes ou des dons en nature sont organisés pour soutenir l'action des nouvelles associations.

Petit à petit le mouvement s'amplifie et en 1917, le principe de solidarité nationale oblige la France « à réparer les effets des conséquences de la guerre ». Le statut de pupille de la nation est ainsi créé. Il s'accompagne de la naissance d'organismes destinés à soutenir les pupilles sur le plan matériel et de l'éducation. Pour rendre plus efficace le dispositif, l'office national des pupilles de la nation se déploie dans les départements.

Au vu de l'organisation actuelle des PEP, nous pouvons considérer qu'ils sont une émanation directe des pupilles de la nation. A l'exception près, et elle est primordiale, que les pupilles de l'enseignement public sont laïcs. Les personnels de l'Education nationale, inspecteurs d'Académie et instituteurs, à l'instar des autres corps de métiers, se sont mobilisés dès 1915 autour d'associations départementales pour ensuite s'orienter, en 1917, sur la création de la Fédération générale des associations des Pupilles de l'Enseignement public. Ils défendent le caractère laïc de leur mouvement, caractère qui, aujourd'hui encore, fait leur identité.

Dès 1919, le mouvement PEP est reconnu d'utilité publique.

L'association départementale PEP d'Eure et Loir

L'ADPEP – Association Départementale de Pupilles de l'Ecole Publique d'Eure et Loir a été déclarée à la Préfecture du département le 20 juin 1926. Son siège est situé à l'Inspection académique d'Eure et Loir et les présidents qui se sont succédé à la tête de l'association, ont toujours été inspecteurs d'académie, recteurs ou hommes politiques.

En 1947, l'association, soutenue par Mr Villin, Inspecteur d'académie, acquiert, avec des fonds réunis par souscription par les coopératives scolaires et les instituteurs, le premier centre de vacances à Cadéac.

Situé dans les Hautes-Pyrénées, ce centre de vacances au pied de la montagne fait le bonheur de nombreux enfants des écoles publiques d'Eure et Loir. Il permet à beaucoup d'entre eux de découvrir le plaisir de la neige, puisque depuis 1961 Cadéac accueille des classes de neiges. Le deuxième centre de vacances est créé en 1947 à Senonches, installé dans l'internat du collège « La Loge des Bois ». Ce centre est aujourd'hui devenu, après travaux, un Institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

En 1966, l'association prend la direction des actions menées vers les enfants handicapés et crée plusieurs centres : l'IME à Mainvilliers, les CMPP de Chartres et de Dreux, l'IME de Nogent-le-Rotrou. Elle gère actuellement huit établissements médico-sociaux.

Après la montagne et la campagne, elle propose des séjours à la mer et devient prestataire du centre de vacances de Carolles, propriété de la mairie de Mainvilliers, dans le département de la Manche. C'est le début d'une ère où les PEP deviennent prestataires auprès de plusieurs communes du département.

Aujourd'hui, les PEP 28 gèrent 40 Accueils de loisirs sans hébergement et des accueils périscolaires. Toujours à la charge des écoles, de leurs enseignants, des adhésions volontaires et des subventions des collectivités territoriales et du Conseil Général, l'ADPEP 28 est devenue une association très appréciée. Mais elle doit sa longue vie à un grand nombre de personnes connues du département et au travail de bénévoles.

Le projet éducatif

UN PROJET EDUCATIF FORT, DES TEMPS DE LOISIRS POUR REpondre AUX ATTENTES DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS :

Le projet éducatif privilégie plusieurs axes :

- Apprendre à vivre ensemble
- S'enrichir d'expériences nouvelles, culturelles et sportives ou scientifiques
- Accéder à plus d'autonomie
- Favoriser des initiatives individuelles
- Participer à des projets collectifs
- Créer et développer l'accompagnement à la scolarité et l'aide à la parentalité
- Comprendre l'environnement pour le respect

Des accueils adaptés

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité au plus juste prix, offrant toutes les garanties et autorisations nécessaires.

Des possibilités pour tous

Avec plus de 150 sites en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles, collectivités territoriales.

Des activités multiples et enrichissantes

Alliées à une vie quotidienne de qualité, les activités répondent aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité des PEP. L'accueil de loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.

UN PROJET PARTAGE :

Avec les jeunes et les familles

La diversité des enfants et jeunes accueillis est un facteur d'enrichissement du groupe. L'épanouissement de chacun est favorisé. Les relations avec les familles sont indispensables (présentation de la structure, inscription, information, contact quotidien, enquêtes de satisfaction, rencontres autour des réalisations des enfants et des jeunes...).

Avec les équipes

L'organisation des accueils est confiée par les associations départementales PEP à des équipes d'animation, placées sous la responsabilité de directeurs qui en sont garants. Chaque équipe adhère au projet éducatif, élabore et met en œuvre un projet pédagogique dans le cadre de ce projet éducatif. Chacun est un acteur de l'économie sociale et de l'éducation populaire.

- **Equipe de Direction** : Le directeur est le mandataire et le représentant des PEP, dont il défend les valeurs et les intérêts. Il est le garant du bon déroulement du séjour et de la mise en œuvre et de l'exécution du projet pédagogique. Il est le gestionnaire de l'équipe et participe à la formation des animateurs. Il assure les relations avec les familles.
- **Equipe d'Animation** : Répondant aux conditions réglementaires actuelles, elle est associée à la réalisation du projet pédagogique à travers l'élaboration et la réalisation d'un projet d'animation. Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis.

Avec les partenaires

Les temps éducatifs que vit l'enfant s'inscrivent dans une logique de complémentarité (éducation « partagée ») dont chacun, parents, enseignants, cadres éducatifs, associations... est responsable et auxquels tous doivent contribuer.

Avec les personnes en situation de handicap

Les PEP s'engagent à favoriser l'intégration dans les accueils de loisirs des personnes handicapées, à assurer à ses équipes une formation spécifique à l'accueil de la personne handicapée, à informer tout futur intervenant que l'organisme est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, à réunir les conditions optimales et à organiser des réunions de concertation pour un bon déroulement du séjour de ces personnes.

DES LIEUX A VIVRE, DES TEMPS A VIVRE :

Chaque accueil de loisirs s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement ainsi qu'au développement durable, notamment sur les temps de vie collective.

Les repas sont un moment fort de la journée et favorisent l'échange et la convivialité ; ils sont un moment d'éducation à la vie en société. Le rythme de vie s'équilibre entre moments d'activité, moments de repos et temps d'échanges entre jeunes et équipes d'encadrement.

L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation. Les activités de sensibilisation à l'environnement permettent l'acquisition d'attitudes nouvelles et favorisent l'ouverture d'esprit.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les équipes veillent donc à mobiliser l'ensemble des compétences et ressources disponibles. Les activités, proposées par les enfants ou les animateurs, constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu. Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, entraînent des acquisitions diverses et par là-même sont sources de plaisir.

Le transport est un moment éducatif qui se prépare et dont l'organisation engage la responsabilité de l'association qui l'organise. Toutes les conditions de sécurité y sont réunies

PRESENTATION DU PROJET ENFANCE - JEUNESSE

Le projet enfance jeunesse (01/01/10 - 31/12/13):

La Communauté de Communes de l'Orée de Chartres a réalisé avant 2006, une étude / diagnostic et une évaluation approfondie sur l'ensemble du territoire intercommunal. La démarche développée en partenariat avec les institutions (CAF, DDJS) a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire : parents, jeunes, associations, élus... Un Comité de Pilotage a été constitué pour enrichir les différentes étapes du diagnostic. La population a été interrogée sur l'offre de service actuelle, sa satisfaction, ses attentes pour les années à venir. L'étude a abouti à la rédaction du projet éducatif local et à la définition de priorités d'action. Entre 2010 et 2013, le projet enfance-jeunesse a été résigné et prolongé.

Les Equipements



INDICATEURS DIAGNOSTICS	OBJECTIFS GENERAUX ET TERRITORIAUX CFtable 1	OBJECTIFS OPERATIONNELS Descriptions de comportements observables	C ONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE Les moyens humains, matériels, financiers Les critères d'exigence	EFFETS SUR LE TERRITOIRE CFtable 2	EFFETS SUR LE PUBLIC CFtable 3	Créations / Objectifs atteints
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de nombreux équipements sportifs • Pas de locaux dédiés pour les CLSH existants sauf à Jouy • Pas de local dédié pour l'accueil des ados 	<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter et améliorer les ressources existantes • Terminer la construction d'une structure CLSH dédiée à Morancez, étudier la possibilité de création d'équipement à Sours, reconfigurer les locaux situés à Jouy pour un accueil spécifique des 3-6 ans • Pérenniser l'accueil des jeunes lors d'animations itinérantes grâce à la mise à disposition de salles communales 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un vestiaire pour le terrain de baseball à Gellainville Construction d'un terrain de sport à Poisvilliers Construction d'un vestiaire pour le terrain de football à Nogent (à l'étude) Utilisation des structures pour des animations CLSH ou ados • Fin de la construction du CLSH situé à Morancez Etude sur le type d'équipement à envisager éventuellement à Sours • Continuer à travailler en partenariat avec les Communes et en favorisant le maillage territorial 	<ul style="list-style-type: none"> • Montage de dossiers, mise en place d'animations spécifiques par les équipes d'animation • Etude de pertinence à mener concernant la réalisation d'un CLSH à Sours (ou d'un accueil petite enfance) Développer l'accueil des 0-3 ans ? • Contacts et informations régulières aux Maires et membres du Comité de Pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure couverture territoriale • Amélioration des équipements • Amélioration de l'offre de service • Meilleure connaissance par les familles et les jeunes des équipements et du territoire de la CCOCC 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des besoins spécifiques de la population • Amélioration de la qualité d'accueil • Augmentation de la diversité des pratiques proposées • Augmentation du nombre de Communes accueillant des animations ados 	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'un ALSH à Morancez Agrandissement de l'ALSH à Jouy Achat de 2 minibus Changement de lieu de stage à chaque période de vacances scolaires



Les Temps extrascolaires

INDICATEURS DIAGNOSTICS	OBJECTIFS GENERAUX ET TERRITORIAUX CFtable 1	OBJECTIFS OPERATIONNELS Descriptions de comportements observables	CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE Les moyens humains, matériels, financiers Les critères d'exigence	EFFETS SUR LE TERRITOIRE CFtable 2	EFFETS SUR LE PUBLIC CFtable 3	Créations / Objectifs atteints
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de 3 CLSH (5-11 ans ou 6-11 ans) fonctionnant sur des rythmes et périodes différents, aux petites vacances, grandes vacances et mercredis et d'1 CLSH AFR fonctionnant sur <u>Brugny-le-Chillon</u>. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir l'offre de service sur les 3 pôles, et l'améliorer ▪ Rechercher une cohérence et une complémentarité entre les structures 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir la coordination (ouverture, tarifs...), tendre vers une harmonisation des horaires entre les CLSH ▪ Créer des liens avec l'AFR 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cohérence entre les équipes des différentes structures ▪ Organiser des rencontres entre structures et équipes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Périodes extrascolaires entièrement couvertes pour les CLSH, cohérence, accueil de proximité le mercredi, projets communs (inter-centres, sorties, camps d'été...) 		<p>Ouverture à l'année des ALSH à Jouy et Morancez</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mutualisation des Centres sur certaines périodes impliquant des accueils / transports des pôles fermés vers le pôle ouvert 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir la mutualisation permettant de couvrir toutes les périodes de vacances (coordination des périodes d'ouverture) et améliorer le système d'accueil/transport. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Couvrir l'ensemble des périodes extrascolaires, développer un accueil CLSH de proximité le mercredi, organiser différemment l'accueil et le transport des enfants d'un pôle à l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudier une solution adaptée pour les accueils et transports, créer une équipe à l'année sur le CLSH situé à Morancez 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation améliorée de la mutualisation, sécurité augmentée pendant les transports 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en compte des besoins des familles concernant les 3-5 ans, accueil adapté pour les <u>pré-ados</u> et prise en compte de leurs besoins, développement des animations pour les ados, cohérence sur le territoire, périodes d'ouverture satisfaisantes 	<p>Ouverture en juillet à Sours (depuis la création) et à Saint Prest (depuis 2009)</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de CLSH pour les 3-5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouvrir les structures aux enfants de 3 et 4 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un CLSH situé à Morancez adapté pour l'accueil des plus petits, effectuer les démarches et aménagements nécessaires pour le CLSH situé à Jouy, étudier la possibilité d'accueil des maternels à <u>Sours</u>. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation des aménagements nécessaires à des accueils adaptés, démarches administratives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil adapté des 3-5 ans 		<p>Ouverture pour les 3-11 ans dans les quatre ALSH</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Peu de fréquentation des CLSH par les 10-12 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter l'accueil des 10-12 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des temps d'animation distincts 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de projets spécifiques aux 10-12 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil adapté des 10-12 ans et réponse à des besoins et attentes identifiés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la participation des enfants et des jeunes 	<p>Animations 12-17 ans à chacune des vacances scolaires (stages, séjours, journées à thème)</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animations ados ne couvrent pas toutes les vacances et quasi-inexistantes les mercredis et week-ends 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer progressivement le secteur ados 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer des animations ados sur toutes les périodes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les moyens humains dédiés au secteur ados 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Périodes extrascolaires entièrement couvertes pour le secteur ados, y compris l'été (régularité satisfaisante de l'organisation de stages et séjours) ▪ Offre équilibrée sur l'ensemble du territoire 		

L'Accessibilité et le Public

INDICATEURS DIAGNOSTICS	OBJECTIFS GENERAUX ET TERRITORIAUX CFtable 1	OBJECTIFS OPERATIONNELS Descriptions de comportements observables	CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE Les moyens humains, matériels, financiers Les critères d'exigence	EFFETS SUR LE TERRITOIRE CFtable 2	EFFETS SUR LE PUBLIC CFtable 3	Créations / Objectifs atteints
<p style="text-align: center;">Accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Harmonisation effective des tarifs sur l'ensemble du territoire ▪ Acquisition d'un minibus ▪ Transport des Communes de la CCOC vers les Communes pôles existant 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir l'harmonisation des tarifs et étudier une adaptation des tarifs en fonction de la typologie des familles fréquentant les structures ▪ Maintenir le minibus ▪ Améliorer le transport des Communes vers les Communes pôles (2 véritables pôles seront mis en place) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir l'harmonisation des tarifs ; les adapter en fonction des revenus pour les CLSH ; maintenir des tarifs attractifs pour les jeunes. Tarification à revoir à la baisse pour les familles sans impact sur la qualité de service ▪ Maintenir le minibus ▪ Mise en place de transports des Communes vers les Communes pôles (2 véritables pôles seront mis en place) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude en concertation avec les élus, la CAF et la DDJS, échanges d'expériences avec d'autres collectivités Aides spécifiques au cas par cas (CIAS) ▪ Utiliser les ressources locales (convention avec des syndicats de transports...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lisibilité des tarifs et accessibilité au plus grand nombre ▪ Amélioration de l'accès pour les enfants et jeunes, notamment pour ceux qui habitent les Communes les plus éloignées des pôles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la fréquentation des structures 	<p>Grille tarifaire commune prenant en compte les différentes tranches selon imposition</p> <p>Achat de 2 minibus</p> <p>Transport gratuit en car du Pôle de Sours à Morancez</p> <p>Transport gratuit des adolescents</p>
<p style="text-align: center;">Public</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence d'offre pour les 3-5 ans ▪ Fréquentation faible par les 10-12 ans ▪ 12-16 ans en demande d'une offre plus régulière ▪ Possibilité de s'impliquer dans l'organisation appréciée par les enfants et les jeunes ▪ Pas de lieu d'expression pour les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer des activités, des structures ET UNE ORGANISATION permettant un accueil adapté à chaque âge ▪ Continuer à favoriser la participation des jeunes dans l'organisation des structures (projets pédagogiques) ▪ Créer un espace d'expression (Conseil Communautaire, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler en partenariat avec les acteurs locaux tels que les associations, adapter les structures, élaborer des projets pédagogiques tenant compte des spécificités de chaque âge 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser les échanges entre les acteurs locaux et les équipes, créer des espaces adaptés dans les structures, intégrer l'idée d'accueil adapté dans les projets pédagogiques ▪ Mobiliser les moyens humains nécessaires à la réalisation de ces objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de nouvelles activités Organisation des structures mieux adaptée aux besoins du public 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la fréquentation des structures 	<p>ALSH ouverts aux 3-11 ans</p> <p>Amélioration constante des projets pédagogiques</p> <p>Projets impliquant les adolescents (C ton séjour)</p> <p>Fréquentation en hausse permanente</p>

□

L'Encadrement et la Formation, l'Implication des Familles, La Communication

+

INDICATEURS DIAGNOSTICS	OBJECTIFS GENERAUX ET TERRITORIAUX CFtable 1	OBJECTIFS OPERATIONNELS Descriptions de comportements observables	CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE Les moyens humains, matériels, financiers Les critères d'exigence	EFFETS SUR LE TERRITOIRE CFtable 2	EFFETS SUR LE PUBLIC CFtable 3	Créations / Objectifs atteints
<p>Encadrement – Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation assurée par le gestionnaire ▪ Existence d'un poste de Coordination ▪ Equipes commençant à travailler en lien ▪ Déficit de moyens humains dédiés au secteur ados 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien de la formation assurée par le gestionnaire ▪ Maintien d'un poste de Coordination ▪ Echanges réguliers entre les équipes ▪ Réflexion autour du renforcement de l'équipe d'encadrement des activités ados 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualification des équipes ▪ Maintien d'un poste de Coordination ▪ Projets communs (inter-centres, sorties, camps d'été...) ▪ Création d'un poste de Directeur ados à l'année 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formations régulières ▪ Communication entre les équipes ▪ Recrutement d'un Directeur ados à l'année 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualification des équipes et stabilisation de l'encadrement ▪ Meilleure cohérence ▪ Création d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualité de service ▪ Meilleure cohérence et meilleure égalité de service sur le territoire ▪ Augmentation de l'offre pour les ados 	<p>Coordonnateur maintenu</p> <p>Recrutement d'un directeur/animateur pour secteur ados</p> <p>Qualification accrue des personnels</p>
<p>Implication des Familles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Familles présentes lors des manifestations ponctuelles lorsqu'elles sont sollicitées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir le lien avec les familles ▪ Prendre en compte leurs avis sur la politique jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer à organiser des rencontres avec les familles (actions ponctuelles dans les CLSH et secteur ados) ▪ Mener une enquête / recueil d'impression sur la politique jeunesse mise en place 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fêtes de fin de Centre, spectacles ou expositions des enfants, événements festifs, remises de diplômes AFPS... ▪ Enquête par l'intermédiaire des Eroles et structures 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de lien 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure connaissance de la vie des Centres par les familles et de la politique jeunesse dans sa globalité 	<p>Invitation des familles à chaque évènement et participation importante</p> <p>Enquête régulière auprès des ados et familles</p>
<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Début d'une adaptation des moyens de communication en fonction du public et des relations presse 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la communication Enfance-Jeunesse en direction du public (Enfance-Jeunesse, familles, acteurs locaux) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adaptation complète des moyens de communication en fonction du public ▪ Relations presse régulières ▪ Information directe aux jeunes par courrier et mail ▪ Information aux Mairies ▪ Articles dans l'agenda et le bulletin communautaire ▪ Développement du site Internet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueil des adresses mails et postales, mailings, envois groupés, communiqués de presse, conférences de presse ▪ Développement du site Internet (contenu et notoriété) et de la téléinscription pour les jeunes ainsi que le téléchargement des dossiers d'inscription pour les enfants et les jeunes ▪ Communication avec les membres du Comité de Pilotage et les Mairies 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la connaissance de l'existant, tant par les habitants de la CCOC que par les extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure information sur les services proposés qui favorise la connaissance et permet l'augmentation de la fréquentation 	<p>Communication forte auprès des familles et adolescents</p> <p>Site internet (tous téléchargements possibles)</p> <p>Envoi groupé et mailing avant chaque période de vacances scolaires</p>

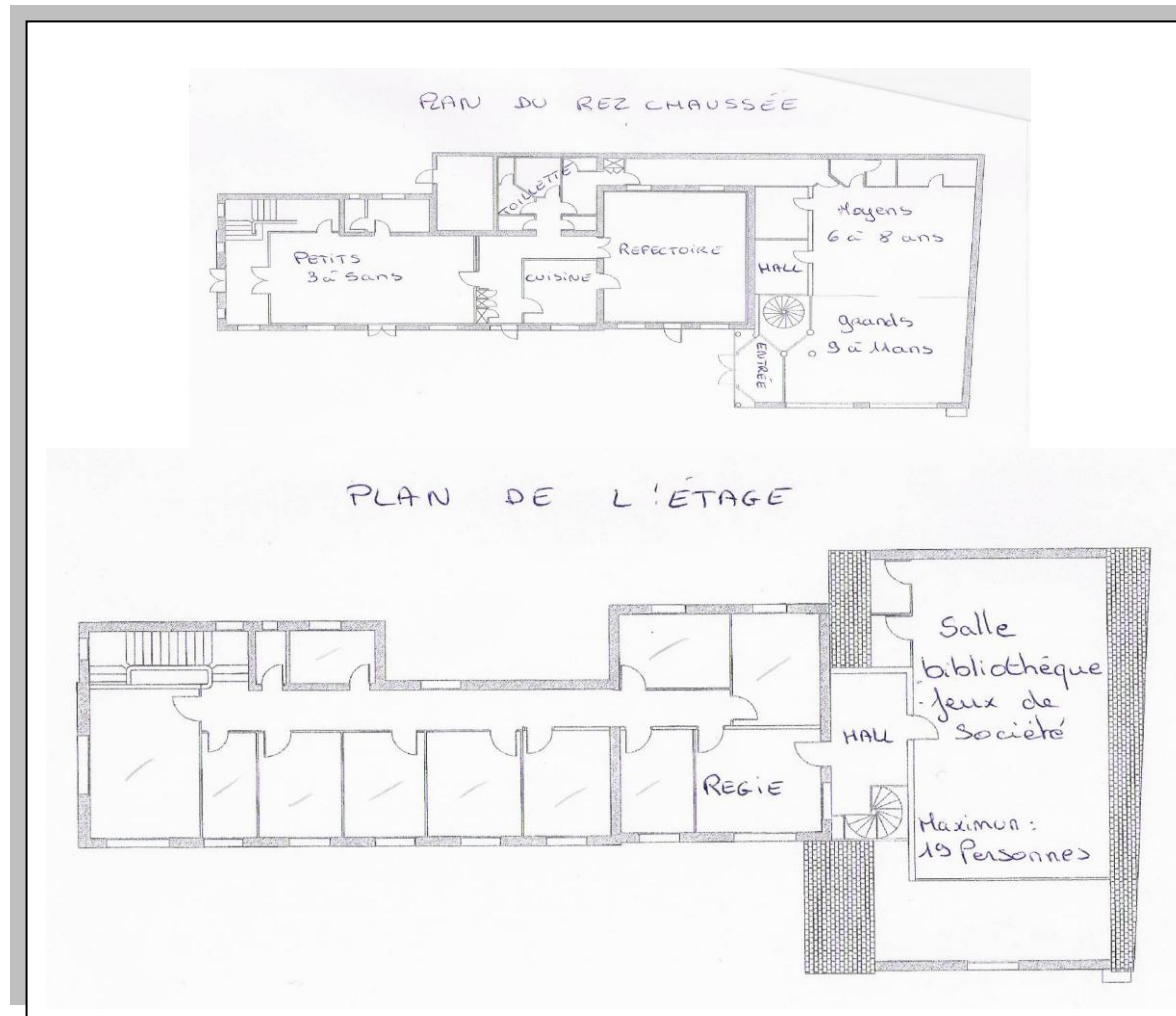
LA STRUCTURE

Nom de la structure	Centre de loisirs de Jouy
Adresse	30 rue du Bout aux Anglois
Téléphone /Fax	02 37 22 33 88
Portable	06 32 82 31 60
Mail	Clsh.jouy@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture	

CAPACITE D'ACCUEIL

Age	Nombre de 3-5 ans	Nombre de 6-11 ans	Total
Mercredis	24	56	80
Février	24	56	80
Avril	24	56	80
Juillet	24	56	80
Août	24	56	80
Toussaint	24	56	80
Noël	24	56	80

DESCRIPTION DES LOCAUX



PRESENTATION DE L'EQUIPE

NOM	Prénom	Age	Qualification (diplôme obtenu)	Fonction (Directeur, Animateur, Personnel de service, Chauffeur...)	Statut : CDI, CDD, CEE, Stagiaire, Intervenant, au pair, Mise à disposition	Périodes	Groupe d'âge attribué	Ancienneté (aux PEP)	Durée hebdomadaire de travail (voir grille d'annualisation de la personne)
DUVAL	JUSTINE	19	BAFA	ANIMATRICE	CEE	01.08 au 02.09	MATERNELS		50H
BRUNO	SABRINA	17	BAFA	ANIMATRICE	CEE	08.08 au 26.08	PRIMAIRES		50H
BOUSSEADEN	SAMIRA	17	NON BAFA	STAGIAIRE	CEE	01.08 au 05.08 et du 15.08 au 02.09	MATERNELS		50H
DURET	AUDREY	22	BAFA	ANIMATRICE	CEE	01.08 au 26.08	PRIMAIRES	2ANS	50H
ANTUOFERMO	LUDMILLA	21	BAFA	ANIMATRICE	CEE	22.08 au 02 09	MATERNELS PRIMAIRES		50H
GOUET	ELISABETH	40		Agent d'entretien	CDD	01.08 au 02 09			25H
NIVAN	FLORENCE	58	DEFA BEATEP BAFD	DIRECTRICE	CDI	01.08 au 02 09	MATERNELS		50H

UNE JOURNEE TYPE

CHEZ LES 3 – 5 ans	
Horaires	Activités
7H – 9h	- Accueil des enfants et de leurs parents. - Temps libres (jeux calmes)
9h – 9h30	-Regroupement des enfants pour l'appel - Présentation des activités de la journée. - Répartition dans les salles d'activités
9h30 – 11h30	- Ateliers et rangement
11h45 –	-Passage aux toilettes, lavage des mains
12h -12h45	-Repas
13h	-Passage aux toilettes, lavage des mains
13h-14h	- Temps libres (jeux calmes) -Sieste jusqu'à maximum 15h30-
14h – 16h15	-Activités jusqu'à 16h00 et rangement pour les plus grands
16h15 – 16h45	-Passage aux toilettes, lavage des mains -Goûter
17h – 19h	- Temps libres (jeux calmes) -Retour en grand groupe vers 17h30 -Accueil des parents, départs échelonnés des enfants.

CHEZ LES 6 – 11 ans	
Horaires	Activités
7H – 9h	- Accueil des enfants et de leurs parents. - Temps libres (jeux calmes)
9h – 9h30	-Regroupement des enfants pour l'appel - Présentation des différents ateliers - Répartition des enfants par ateliers
9h30 – 11h30	- Déroulement des ateliers et rangement
11h45 –	-Passage aux toilettes, lavage des mains
12h – 13h	- Repas
13h-13h15	Aide au rangement du réfectoire
13h – 14h	- Temps libres (jeux calmes)
14h – 16h30	Activités jusqu'à 16h15 puis rangement jusqu'à 16h30
16h15 – 16h45	-Passage aux toilettes, lavage des mains -Goûter -Bilan de la journée avec les enfants
17h – 19h	-Temps libres -Accueil des petits vers 17h30 -Accueil des parents, départs échelonnés des enfants.

ROLES DE CHACUN

Le directeur :

↳ Relationnel familles :

- Etre à l'écoute et répondre aux besoins des enfants
- Etre attentif à l'accueil des enfants et des parents
- Informer les familles sur le fonctionnement du centre (nouvelles mesures, changements divers, permanences d'inscriptions)

↳ Relationnel équipe d'animation :

- Faire connaître la structure et son fonctionnement (rangement des instructions départementales DDSPP, listes des inscriptions, fiches sanitaires, budget annuel...)
- Faire connaître le projet éducatif des PEP28
- Construire le projet pédagogique avec l'équipe d'animation
- Etre à l'écoute et répondre aux besoins des animateurs (apports et échanges de compétences, informations/siège des PEP)
- Connaître et Respecter les règles de sécurité
- Proposer des outils
- Réaliser les bilans (entretiens, évaluations)

↳ Tâches spécifiques :

- Faire respecter la structure, son matériel et son fonctionnement : les horaires, l'organisation générale, les locaux, le matériel.
- Veiller à la propreté des locaux
- Motiver l'équipe à transmettre ce respect.
- Gérer le budget et la partie administrative : inscriptions, plannings, réserver les repas, les bus et les sorties
- Travailler en lien avec le coordinateur de secteur

L'animateur :

↳ Structure et équipe :

- Connaître et Respecter le fonctionnement de la structure (horaires, organisation, locaux, matériel)
- Prendre connaissance du projet éducatif des PEP28
- Participer à la construction du projet pédagogique
- Connaître les instructions départementales DDSPP
- Connaître et Respecter le rythme des enfants et les règles de sécurité
- Prendre connaissance du projet éducatif afin de proposer des activités en lien avec celui-ci
- Proposer et élaborer des projets d'animation à partir de différentes thématiques
- Echanger des connaissances et des compétences entre animateurs
- Faire remonter les informations importantes à la directrice.

↳ Enfants, familles :

- Etre à l'écoute et répondre aux besoins des enfants
- Accueillir les enfants, les parents et les informer
- Accompagner les enfants dans leurs activités tout au long de la journée
- Etablir les plannings d'activités
- Préparer le matériel nécessaire pour les activités et les sorties.
- Entretien du matériel et le ranger avec l'aide des enfants

Le personnel de service :

- Assurer le service des repas
- Nettoyer le matériel et les locaux du réfectoire et de la cuisine
- Nettoyer les locaux de l'accueil de loisirs : salles d'activités, couloirs, toilettes
- Informer des besoins en produits et matériel de nettoyage à la directrice régulièrement (surveillance du stock).

L'assistant sanitaire : (désignation d'un membre de l'équipe)

- Vérifier les trousse de secours pour qu'elles soient toujours à jour et en cas de besoin prévenir la directrice pour qu'elle achète le nécessaire.
- Apporter les soins nécessaires aux enfants blessés et éventuellement apporter les gestes de premiers secours en attendant les pompiers
- Prévenir les secours si l'état de la personne le nécessite (blessure grave, malaise...) puis la famille et le coordinateur
- Tenir le cahier d'infirmerie à jour
- Prévenir la famille le soir dans le cas d'une blessure sans gravité ou de constatations anormales.

Les intervenants extérieurs :

- Emploi d'intervenants en cas de manques de compétences pour certaines activités
- Favoriser les projets inter- centres suivant les compétences internes

INFORMATIONS DIVERSES

La sécurité : Procédures de l'exercice d'évacuation, interdictions, pharmacie:

- Les exercices d'évacuation sont réalisés par une personne de l'Orée de Chartres (M. Lemoine pour Jouy et Morancez), une à deux fois dans l'année pour les mercredis et à chaque période de vacances.

Les consignes de sécurité seront rappelées à l'équipe lors des réunions de préparation :

- arrêter l'activité en cours,
- se diriger avec son groupe vers l'extérieur, sans paniquer
- compter les enfants et refaire l'appel

- L'infirmerie équipée d'un lit et d'un meuble pour ranger les trousseaux à pharmacie, les médicaments et les ordonnances des enfants allergiques.

- Dans la salle d'accueil/activité un à deux animateurs sont toujours présents quand les enfants sont en temps libres, ainsi que dans la cour.

Interdictions : de courir dans les locaux, de lancer des pierres sur le toit du voisin, d'avoir un comportement irrespectueux avec le personnel d'animation et de service.

Il est interdit de fumer dans le centre de loisirs accueillant des enfants.

Le sommeil, le temps calme :

Pour les maternels :

La sieste a lieu après le repas dans le dortoir prévu à cet effet. Souvent une histoire est racontée pour les aider à s'endormir. Une dizaine de lits sont installés. Le réveil est échelonné jusqu'à 15h30 maximum. Les plus grands sont en activité (activités manuelles ou jeux...)

Pour les primaires :

Un temps calme est instauré après le repas pour faciliter la digestion, sous la surveillance d'un à deux animateurs :

- jeux libres, jeux de société, lecture, dessins

Les transports :

Pour les sorties :

Ils sont assurés par des compagnies de bus : des demandes de devis sont faites régulièrement à titre de comparaison

- Chartres Evasion –Dunois -Simplon
- les minibus de Chartres agglomération ou des PEP
- La SNCF

Les relations avec les familles, avec les enfants :

- Etre présents dans la salle d'accueil/activité pour les accueillir et être attentifs à leurs attentes.

- Les informer en cas de problème, des changements de programme ou des sorties...
- Les inviter à participer à des moments festifs pour favoriser la convivialité et valoriser les enfants en présentant leurs travaux : goûters, spectacles, expositions
- Tenir compte de leurs remarques pour évoluer, de leurs besoins pour y répondre...

L'hygiène alimentaire et les repas :

Lorsque sur leur temps de travail les animateurs ou le Directeur sont amenés à prendre leur repas avec les enfants ou les jeunes, il s'agit d'un temps pédagogique à part entière.

Par conséquent, le coût de leur repas sera pris en charge par l'Association (il ne peut alors s'agir d'un avantage en nature).

Les repas sont assurés par la Restauration Collective du Bassin Chartrain. Ils sont livrés chaque matin avant 9H. Ils sont réceptionnés par une animatrice qui prend et note la température des plats livrés.

L'équipe d'animation pourra être amenée à préparer des pique-niques :

- La chaîne du froid devra être respectée (emploi de glacières et « pains de glace »).

Il est important d'accompagner les enfants dans l'apprentissage du lavage des mains :

- avant et après les repas et éventuellement au cours des repas, s'il y a des besoins urgents.

TABLEAU D'OBJECTIFS

DIAGNOSTIC	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTION OU PROJET D'ANIMATION (thématique)	EVALUATION (quoi et comment)	
<p>Enfants de 6 à 11 ans : Les enfants se déconcentrent vite, ils ont besoin de « s'activer » de s'interrompre, de jouer entre eux. <u>Est-ce un effet de groupe ?</u> Lors des ateliers de bricolage : Ils veulent finir rapidement. Ils sont gentils et agréables. Il n'y a pas d'agressivité d'une façon générale.</p> <p>Enfants de 3 à 5 ans : On peut distinguer 2 groupes : -les 3 ans et les autres plus âgés -1 à 2 enfants ne sont pas propres -la majorité des enfants sont très autonomes et très matures</p> <p>Les parents : La convivialité est installée par la majorité d'entre eux. Toutefois les parents ne proposent pas leur collaboration, ils ne semblent pas avoir le temps.</p> <p>L'Equipe : - l'entente semble bonne -des animatrices réservées -manque d'animateur garçon</p>	<p>1) favoriser le développement des enfants vers de plus grandes connaissances.</p> <p>2) Poursuivre l'éducation à la socialisation</p> <p>3) Veiller au bon accueil des familles</p> <p>4) Veiller au bon travail d'équipe</p>	<p>1/ En Développant la découverte : -proposer de nouvelles activités par l'apport de compétences nouvelles (équitation, cirque, activités artistiques...)</p> <p>-travailler des matériaux qui n'ont pas été utilisés durant l'année</p> <p>-cibler les sorties directement en rapport avec les thèmes abordés</p> <p>-alterner les activités qui les font « bouger » physiquement au cours des ateliers du matin</p>	<p>Les règles de vie et des jeux de connaissances feront l'ouverture des activités chaque lundi matin.</p> <p><u>Chaque semaine : 1 art, 1 sport ou activité sportive</u></p> <p>1^{ère} semaine : mosaïque et piscine et jeux d'eau</p> <p>2^{ème} semaine : cinéma, équitation et VTT</p> <p>3^{ème} semaine : sculpture/modelage et jeux de ballons</p> <p>4^{ème} semaine : BD et jeux collectifs ou jeux de raquettes</p> <p>5^{ème} semaine : peinture et cirque</p> <p>Projet inter-centres : 2 nuits en camping (Morancez /Jouy)</p>	<p><u>-Participation des enfants :</u> -leur motivation -les idées proposées</p> <p>Enfants de 3 à 5 ans : <u>-Participation des enfants</u> -motivation -attitude -réceptivité</p>	<p>-Par observation des enfants lors des activités</p> <p>-En discutant avec les enfants : faire des bilans de la journée de manière informelle au cours des goûters</p>

<p>PROBLEMATIQUE <i>(en résumé, quel problème principal choisissons-nous de résoudre ?)</i></p> <p>Préserver le climat de convivialité et de confiance envers les enfants et les parents, tout en restants vigilants sur la sécurité et dans la diversité des propositions de loisirs éducatifs</p>		<p><u>Les parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -améliorer l'accueil du matin -bien informer les parents du planning suffisamment à l'avance - préparer les activités en en équipe en fonction des compétences de chacun - donner le choix aux enfants, leur demander leur avis -bien communiquer au niveau interne en n'ayant pas peur de poser des questions -travailler en inter-centres 	<p><u>Les parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - goûters de fin de semaines - inciter toute l'équipe à aller vers les parents et faire connaissance 	<p><u>Les parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -attitudes <p><u>L'Equipe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -propositions -attitudes -implication -ambiance générale 	<p><u>Les parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Les consulter au cours des goûters -questionnaire distribué en fin de saison <p><u>L'Equipe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Bilans en fin de journées en début de saison -Bilans en équipe sur chaque fin de semaines
--	--	---	--	---	---

←—————→

EVALUATION DES OBJECTIFS GENERAUX